



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
MAISON DE RETRAITE BAS-EN-BASSET
DU 30 Octobre 2023 à 11 heures**

Représentation	Noms et Prénoms des membres du Conseil d'Administration	Présent	Absent
Famille de Résidents	Madame CHAPUIS Annie	x	
	Monsieur MAITRIAS Jean-Yves	x	
Résidents	MASSARDIER Claudette	x	
	REYNAUD René	x	
	LOPEZ Hélène	x	
	BOURBON Danièle	x	
Membres du personnel	Madame PETIOT Christelle	x	
	Madame COSTILLE Christine	x	
	Madame GONTAUD Hélène	x	
Direction	Monsieur VERRON Christian	x	
Conseil d'administration	Madame BRUYERE Mireille		x

ORDRE DU JOUR

- Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2024 - Approbation prix de journée 2024
- Démarche qualité et accréditation
- Présentation de la psychologue
- Questions diverses

-Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2024 - Approbation prix de journée 2024 :

Prix de Journée			
Année 2022	56,51 € / Jour	Gir 5/6 : 5,58 € / Jour	Soit 62,09 € / Jour
Année 2023	57,94€ € / Jour	Gir 5/6 : 6,23 € / Jour	Soit 64,17 € / Jour

Soit une augmentation de 2.08 € /jour (+ 1,51 € pour le prix de journée et + 0,11 € pour le Gir 5/6).

L'augmentation est liée est principalement liée aux dépenses :

- d'alimentation : + 20 %

Il faut noter une très nette amélioration de la qualité des repas et par conséquent l'augmentation du nombre des repas extérieur servi

- d'énergie : + 14 %
- produits d'entretien : + 14 %
- médecine du travail : 6000 € l'ehpad se trouve sans médecine du travail depuis à compter du 01 2024 elle va adhérer à l'AIST pour un montant estimé à 6000 € par an
- des arrêts de travail longs (congé de maladie professionnel, congé de longue durée)
- la prise en compte de la revalorisation du Ségur de la Santé ainsi que les revalorisations salariales sur l'indice du point et les reclassements sur 2023.
- une charge de 8000 € réservée pour l'accréditation de l'ehpad qui sera réalisée courant 1^{er} semestre 2024

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent le prix de journée proposé pour 2024.

Par ailleurs, il est important de signaler que le contrat d'assurance du personnel rembourse l'EHPAD à compter du 11e jour de congé maladie ordinaire, hauteur de 50 %. La carence actuelle de 10 jours va être étendue à 30 jours, ce qui va impacter les recettes du groupe 2.

Echange autour de l'alimentation et du circuit court (problème de quantité, augmentation de la qualité, remaniement de l'équipe).

Monsieur MAITRIAS évoque le fait que le recrutement de courte durée de certains personnels peut désorienter les résidents.

Madame CHAUPUIS n'est pas gênée par l'augmentation du prix de journée dans la mesure où la qualité des prestations sont identiques.

Un CVS peut être organisé à la demande des résidents et des familles.

Demandes de Madame MASSARDIER :

- Les carottes devraient être plus cuites
- Davantage de demi-part à proposer afin d'éviter le gaspillage
- Pâtes et riz pas assez cuits
- Trop de viande en sauce
- Les pâtes devraient être sous forme de coquillettes
- Fromages plus variés depuis un mois
- Nommer le fromage lors du service
- Manque de formation pour certains professionnels

Lutte contre la dénutrition, un plan alimentaire est obligatoire

Le personnel doit savoir le menu avant de servir. Apprendre jour pair et jour impair. Rappel sur cheveux attachés.

Souhaiter la bienvenue à tout nouveau résident.

Annoncer l'arrivée de tout nouveau personnel

Ajouter sur le règlement de fonctionnement : droit à voir son nom affiché sur le tableau à l'entrée

Madame LOPEZ remarque qu'il n'y a pas toujours de réseau WIFI le soir et elle remercie l'ensemble du personnel.

Démarche qualité et accréditation

Représentants CVS à nommer pour répondre aux experts

Le projet d'établissement est en cours de lecture par Monsieur le Maire puis il sera soumis au CVS

Annonce de l'arrivée de Soumia Rabahi, psychologue

Il aurait été apprécié que le départ de Jérôme AULAGNIER, psychologue, soit annoncé.

Lits entreposés dans le patio du cantou si pas enlevés avant le 15 novembre 2023, ils seront acheminés à la déchetterie.

Problème d'astreinte d'IDE la nuit et régulation médicale expliqués.

IPA : En cours de formation. La Mutualisation sera soumise à financement de l'ARS

IDE : Plaies et cicatrisation à Bas-en-Basset

IDE : Douleurs à Aurec sur Loire

IDE : Intéressé par du soin palliatif à Bas-en-Basset

Fin de la séance à 12 h 30

Le Directeur,
Christian VERRON



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Christian Verron", written in a cursive style.